Le 24 novembre 2026

Le Maire de Saint-Péray,

à

N./Réf. : SG/SS/YC-2026

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

Lundi 30 novembre 2026
À 18 h 30
Salle d'honneur de la mairie

ORDRE DU JOUR

1 Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 22 septembre 2026,
2 Création et installation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD),
3 Création du Conseil Municipal des Aînés (CMA) et approbation de son règlement intérieur,
4 Approbation du règlement intérieur du conseil municipal des jeunes (CMJ),
5 Admission en non-valeur 2026,
6 Fin du dispositif de reversement de 50 % du produit de l'octroi d'une concession au CCAS,
7 Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de l'Ardèche pour la climatisation des groupes scolaires du Quai et des Brémondières,
8 Adhésion au service commun informatique de la communauté de communes Rhône-Crussol,
9 Approbation de la convention de partenariat pour le développement de la lecture publique - réseau de médiathèques Rhône-Crussol,

10 Modification du tableau des effectifs,

11 Ajustement du protocole du temps de travail,

12 Adhésion à la convention de participation en matière de protection sociale complémentaire souscrite par le Centre de Gestion de l'Ardèche pour le risque « prévoyance » pour la période 2027-2032 – approbation de la participation financière et modalités de versement,

13 Approbation et autorisation de signature d'une convention de partenariat avec l'agence ALLIANZ KATCHIKIAN et PASQUIER et d'une proposition de partenariat avec AXA France (Agence Christophe COLS) – accès des habitants à une complémentaire santé à tarif réduit,

14 Dispositif « Ma Mutuelle Région Auvergne Rhône-Alpes » : approbation de la convention de partenariat avec la mutuelle MILTIS et autorisation donnée au Maire de la signer,

15 Actualisation du règlement de fonctionnement de la crèche,

16 Garantie d'emprunt Habitat Dauphinois : 6 logements locatifs plus et 3 logements locatifs Plai « Les jardins suspendus »,

17 Signature avec l'EPORA d'un avenant à la convention de veille et de stratégie foncière,

18 Acquisition d'une partie à détacher de la parcelle cadastrée section AD n° 910, qui constitue la rue de Narvik,

19 Acquisition d'une partie à détacher de la parcelle ZA n°679 lieudit « Le Bret » chemin de Chandarcet puis son classement dans le domaine public et cession en échange d'une partie à tirer du domaine public après constat de désaffectation et déclassement,

20 Acquisition de la parcelle lieudit « Mialan » cadastrée section AI n°536 – annule et remplace la délibération n°44-2026 du 20 avril 2026,

21 Déplacement de l'ancien chemin rural des Blaches – échange de chemins ruraux,

22 Vente par la commune de Saint-Péray à la Communauté de Communes Rhône-Crussol – parcelles lieudit « Petites Molles » cadastrées section AW n°47, AW N°191 et AW n°193,

23 Vente par la commune à Monsieur Frédéric JACQUET – annule et remplace la délibération n°83-2025 du 23 juin 2025,

24 Approbation de deux conventions de mise à disposition de locaux situés dans l'annexe du château de Beauregard au profit de l'ARFAMSTA-CFA FuturOsud-FEA et d'UNIS CITE,

25 Dérogation à la règle du repos dominical – année 2027,

26 Marché hebdomadaire – évolution du règlement et mise en place d'une démarche « zéro déchet »,

27 Filières « REP » Responsabilité Elargie des Producteurs – Contrat avec l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public,

28 Approbation du Contrat de Mixité Sociale 2026-2028 et autorisation de signature.

Est également annexée la liste des décisions municipales prises depuis le Conseil Municipal du 22 septembre 2026 en application des délégations de pouvoir au Maire, ainsi que la liste des déclarations d'intention d'aliéner.

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric GERLAND,

Maire de Saint-Péray